

PROFIL DE POSTE

Intitulé du poste	Gardien logé/Agent d'exploitation des équipements H/F du Site « Ferme Croix Saint Jacques »
Rattachement Hiérarchique	Direction des Services Techniques
Grade	Adjoint technique/ adjoint technique ppal de 2 ^{ème} ou 1 ^{ère} classe
Métier	Gardien/Agent d'exploitation des équipements

Au sein de la Direction des Services Techniques de la Ville du Bois répartie en 4 services et 20 agents qui comprennent : le service Administratif, le service Bâtiment, le service Espaces Publics, le service Espaces Verts, vous serez rattaché(e) au service Bâtiment

Missions :

Appariteur

Port de plis des séances du Conseil municipal aux élus • Transport occasionnel de plis/courriers urgents (A destination de diverses administrations, commerçants...) • Affichage des informations municipales

Gardiennage et surveillance du site de la Ferme de la Croix St Jacques

Assurer la sécurité de l'équipement • Suivre le planning d'occupation des salles • Informer et contrôler l'accès des utilisateurs et intervenants extérieurs • Prévenir les comportements à risque au sein de la structure et aux abords de l'équipement • Assurer le respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité liées aux équipements

Relation avec les utilisateurs de la salle polyvalente

Accueil du public, renseignement et remise de clefs • Rendez-vous pour visite de la salle • Etat des lieux d'entrée et de sortie • Intervention en cas d'incident et faire respecter le règlement d'utilisation et les consignes de sécurité • Contrôle des matériels et équipements mis à disposition des usagers

Entretien du site et des équipements

Nettoyage de la salle polyvalente • Ramassage et évacuation des ordures • Entretien et nettoyage des abords de l'équipement, espaces verts et parking compris : tonte des pelouses, taille des arbustes et des haies, arrosage, désherbage, ramassage des feuilles, piquetage des papiers • Garantir l'accessibilité du site (ex : salage du site et de ses abords en période de gel et/ou neige) • Veiller à la sécurité des équipements • Réaliser des petits travaux d'entretien et de maintenance (technique simple de plomberie, menuiserie, peinture, serrurerie et électricité) • Effectuer les visites de veille technique (extincteurs, blocs sécurités, trappes de désenfumage, SSI) • Vérifier la signalétique spécialisée par type d'installation.

Polyvalence sur des missions régie bâtiment et manifestations

Travailler en complément et en polyvalence avec les autres services du Centre Technique Municipal • Participer à l'organisation technique des manifestations communales

Contraintes du poste et mise à disposition d'un logement de service (disponible au 01/12/2024)

En contrepartie d'un logement pour nécessité absolue de service :

Astreinte du site + 12 semaines astreinte ville/an + 4 WE astreinte manifestations/an

Assurer le remplacement du gardien du site de l'Escale lors de ses congés et absences sur les ouvertures/fermetures journalière de la structure et des équipements communaux (cimetière, square Beaulieu et maison culturelle des Joncs Marins).

Port de charges fréquent.

Appt Type T4 d'une superficie de 82m2 (1 salle à manger, 4 autre pièces habitables, 1 Cuisine, 1 salle d'eau et 1 annexe)

Aucune information complémentaire sera donnée sur le logement par téléphone ou par retour mail.

Les précisions sur l'habitation seront transmises lors des entretiens de recrutement.

Les missions pourront évoluer en fonction des besoins du service

Qualités / compétences requises pour occuper le poste

Autonomie • Réactivité • Qualités relationnelles et diplomatie • Ponctualité • Disponibilité • Connaissances de la réglementation des ERP • Connaissance des règles d'entretien des bâtiments des espaces verts et des règles d'hygiène et de sécurité • Techniques de base de maintenance bâtiment (électricité, plomberie, menuiserie, serrurerie) • Avoir le sens du service public et savoir travailler en équipe • Maîtrise des procédures de nettoyage • Habilitation électrique, CACES, formation aux premiers secours et défibrillateurs appréciés • Permis B obligatoire

Horaires de travail 35 heures :

- **en périodes scolaires** 8h00/12h00 - 14h00/17h00 : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi
- **en périodes de vacances scolaires** 14h00/18h00 - 19h00/22h30: lundi, mercredi,
14h00/17h30 – 19h00/22h30 : jeudi
10h00/13h00 – 19h00/22h30 : mardi, vendredi

25 Congés annuels + prime annuelle ou CIA + IFSE ou IAT + compte épargne temps + CNAS + COS + participation employeur mutuelle santé et prévoyance + offre de restauration attractive (2,78 €).

Poste

- À pourvoir le 01/12/2024
 Pourvu le ____/____/____

**Visa du Responsable
de Service**

**Visa
du Directeur**

**Visa
de l'Agent**